

# INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

**Octobre 2013**

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 7 octobre 2013</b>	
Personnel communal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Municipalité a engagé M. Jérémie Delessert, en qualité d'ouvrier au service de la voirie, à compter du 18 novembre 2013.</li> <li>• La Municipalité a engagé M. Paulo Marques, en qualité d'ouvrier au service de la voirie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.</li> </ul>
Forum	La Municipalité a adjugé le remplacement de l'écran électrique de la salle de spectacles.
Permis LATC <i>Ch. de la Taborne 3</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire un abri pour chevaux, un local enterré pour du matériel d'entretien et l'aménagement d'une aire de détente.
Permis LATC <i>Rte du Jorat 10</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Municipalité a délivré le permis relatif à la construction d'un bûcher, à l'installation d'une chaudière à bois et à la pose d'une isolation périphérique.</li> <li>• La Municipalité a dispensé d'enquête publique des aménagements extérieurs, consistant à remplacer une zone jardin par du gravier.</li> </ul>
Autorisation de police	Le Service de la promotion économique et du commerce a délivré une autorisation de collecte à l'association Helvetas, valable du 14 octobre au 20 décembre 2013, sur les territoires de plusieurs communes vaudoises, dont Savigny.
<b>Séance de la Municipalité du 14 octobre 2013</b>	
Naturalisations ordinaires	La Municipalité a accordé la bourgeoisie communale à M. Hervé Crosnier et à M <sup>me</sup> Catherine Christophe Crosnier, originaires de France.
Forêts	La Municipalité a validé le renouvellement de la convention de certification des forêts pour la période 2013-2018 entre l'Association Romande pour la Certification des forêts et le Triage forestier de Savigny-Lutry.
Accueil des enfants	La Municipalité a approuvé le préavis n° 12/2013 – Adhésion à l'Association « Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron » (APEROR), qui sera soumis au Conseil communal au cours de sa séance du 25 novembre 2013.
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé la brocante de Cully à poser deux banderoles, annonçant sa manifestation du 6 au 8 décembre 2013, à la route d'Oron et à la route de Vers-chez-les Blanc.

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 21 octobre 2013</b>	
Eglise	La Municipalité a adjugé la réparation de l'humidificateur de l'église.
Terrain de football	La Municipalité a approuvé le préavis n° 13/2013 – Demande de crédit pour la réfection du système de production d'eau chaude des vestiaires du terrain de football de Saint-Amour, qui sera soumis au Conseil communal au cours de sa séance du 25 novembre 2013.
Permis LATC <i>Eden-Roc 1</i>	La Municipalité a pris acte du projet de remplacement des portes de garage de l'immeuble et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Ch. Pivet 5</i>	La Municipalité a pris acte du projet d'installation d'une cabane de jardin d'une surface de 5 m <sup>2</sup> et constaté celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Ch. du Publoz 9</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à l'isolation périphérique de la halle et à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 1'335 m <sup>2</sup> .
Permis LATC <i>Rte de Pierre-Ozaire 19</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la création d'un couvert pour deux voitures et à la réfection de l'accès au garage existant.
Permis LATC <i>Ch. du Crêt Rouge 4</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la pose de panneaux solaires thermiques d'une surface de 6.7 m <sup>2</sup> .
Permis LATC <i>Ch. de la Lionne 5</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de l'étanchéité du balcon et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Rte de la Roche 8</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la toiture de l'immeuble et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Création d'une déchetterie aux Gavardes	<p>La Municipalité a procédé aux adjudications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture d'une couverture en tôle en lieu et place de celle prévue en EPDM (Contect).</li> <li>- Pose de filets de sécurité dans les échafaudages.</li> <li>- Fourniture et pose de plaques de toiture.</li> <li>- Fourniture et pose de plaques supplémentaires de toiture.</li> </ul>
Loto	La Municipalité a autorisé le Chœur d'hommes « L'Harmonie » à organiser un loto, selon le système fribourgeois, le 19 janvier 2014.

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 28 octobre 2013</b>	
Création d'une déchetterie aux Gavardes	La Municipalité a procédé aux adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de chapes.</li> <li>- Modifications du modèle des portes du garage des bus scolaires.</li> <li>- Acquisition d'une benne compactante pour incinérables.</li> <li>- Acquisition d'une benne compactante pour le carton.</li> </ul>
Création d'un trottoir à la route du Grenet	La Municipalité a approuvé le préavis n° 14/2013 – Demande de crédit pour la construction d'un trottoir et la réfection de la route du Grenet, qui sera soumis au Conseil communal au cours de sa séance du 6 décembre 2013.
Forêts	La Municipalité a autorisé un enseignant de l'UNIL à circuler sur les chemins forestiers les 6 et 13 novembre 2013, dans le cadre d'un cours de courses d'orientation, sous réserve des zones en exploitation.
Patente pour la vente de tabac	En date du 21 octobre 2013, la Préfecture du district de Lavaux-Oron a délivré une patente pour la vente de tabac au détail à la boulangerie Duvoisin Sàrl, valable du 1 <sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2017.

Savigny, le 6 novembre 2013

Au nom de la Municipalité de Savigny  
 La Syndic La Secrétaire

J.-P. Thuillard

I. Sahli